



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**À retrouver sur la chaîne
Youtube de l'armée de
l'Air et de l'Espace**



CONFÉRENCE

COMPTE-RENDU

DIPLOMATIES AÉRIENNE ET SPATIALE OUTILS STRATÉGIQUES AU SERVICE DES INTÉRÊTS FRANÇAIS



➤ **Discours d'ouverture, Madame la sénatrice Hélène CONWAY-MOURET, vice-présidente de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées (CAEDFA)**

La CAEDFA considère la diplomatie aérienne comme essentielle dans un monde instable où les intérêts et les positions défendus par la France sont remis en question. Elle tient par ailleurs à mettre en avant la capacité de projection française à travers le triptyque Rafale, A400M, MRTT efficace et éprouvé.

➤ **Discours d'introduction, Madame Alice RUFO, Directrice générale des relations internationales et de la stratégie du ministère des Armées (DGRIS)**

Il est nécessaire de ne plus percevoir la puissance aérienne seulement comme un instrument de coercition mais également comme un outil d'influence et de diplomatie. La diplomatie aérienne est d'autant plus un impératif dans un monde instable où les intérêts de la France sont menacés. Le triptyque Rafale, A400M, MRTT consacre les nouvelles capacités de projection de l'armée de l'Air et de l'Espace.



I) Diplomatie aérienne, histoire et concept

➤ **Tristan DUFES, sous-directeur des secteurs stratégiques à la direction de la diplomatie économique du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**

La diplomatie et ses déclinaisons interministérielles

Les relations entre l'appareil diplomatique et les forces armées s'adaptent à l'évolution du contexte international, le brouillage entre compétition/contestation/affrontement et l'apparition d'une juxtaposition des menaces. Les interactions entre l'action des Ambassades et la projection de puissance, notamment aérienne, montrent comment leur combinaison offre à l'action extérieure de l'État un effet supérieur à la somme des parties. La défense des intérêts de la France passe notamment par une approche plus intégrée des coopérations de défense, suivant une logique de partenariats de souveraineté. C'est d'autant plus vrai dans le cas des domaines aérien et spatial : l'enjeu de la prise en compte des intérêts privés, de la norme et de l'hybridité y justifie amplement une approche collective à la fois au sein de l'État mais aussi au niveau européen.

➤ **Général de brigade aérienne Emmanuel BOITEAU, directeur du CESA**

La participation des armées à la diplomatie française

À l'heure d'une compétition stratégique renouvelée où l'ordre international est remis en cause par l'utilisation décomplexée de la force par nos compétiteurs, une combinaison inédite des moyens d'action est nécessaire pour contrer les stratégies hybrides et décourager un adversaire. La diplomatie militaire devient alors un instrument de premier ordre au service de la Nation. La diplomatie aérienne et spatiale, forme contemporaine de la diplomatie de la canonnière, plus subtile, variée et agile, permet si nécessaire un engagement coercitif maîtrisé, avec des atouts de réactivité, d'efficacité et de réversibilité adaptés au tempo politique, mais aussi un signalement stratégique précis vers nos compétiteurs, vers nos partenaires ou alliés et enfin vers nos concitoyens, en particulier ultra-marin. Les exercices de projection de forces démontrent ainsi la capacité de l'armée de l'Air et de l'Espace à s'engager rapidement, de façon ostensible ou furtive, en interarmées ou en coalition, afin d'appuyer l'action diplomatique française en tout point du globe grâce à un réseau de points d'appui, de coopération et d'engagement s'appuyant sur nos forces prépositionnées et nos partenaires.

➤ **Jacques DUBOURG, conseiller politique et militaire du major général de l'armée de l'Air et de l'espace**

La diplomatie aérienne, influence et rayonnement, quelles définitions ?

Dans un contexte de changements géopolitiques, alors que la pratique des relations internationales est caractérisée par la diversité des acteurs, aux rôles et aux fonctions mouvants, l'armée de l'Air et de l'Espace développe une diplomatie aérienne innovante et agile. En associant à sa dimension purement militaire, une dimension de représentation de la France, en coopération avec les autres acteurs publics, elle s'adapte à ce contexte et participe

ainsi à la montée en puissance de la 6^{ème} fonction stratégique. Si les contours de la diplomatie aérienne restent encore à délimiter, elle implique déjà des transformations internes et des changements tant vis-à-vis de nos alliés et partenaires, que dans la construction des escales (favoriser des escales plus longues). Pour cela, l'armée de l'Air et de l'Espace peut compter sur ses capacités d'adaptation et d'innovation acquises tout au long de son histoire.

➡ **Commissaire général (2S) Pascal DUPONT, docteur en droit et secrétaire général de la Société de Droit aérien et spatial**

Les ponts aériens : une diplomatie de la troisième dimension

Si la diplomatie aérienne peut être définie comme l'emploi des moyens aériens en soutien d'une politique étrangère, les ponts aériens de Berlin en 1948, Sarajevo en 1992 et Khartoum en 2023 en sont une exacte illustration. Ces trois opérations de nature différente se caractérisent par des points communs. Elles ont été mises en œuvre avec des moyens militaires et l'armée de l'Air et de l'Espace avec ses alliés y a joué un rôle très important, souvent méconnu. Elles soulignent enfin l'importance des plateformes aéroportuaires internationales, sans lesquelles aucune opération n'est possible, le rôle incontournable de l'aviation de transport tactique ainsi que la participation active de l'aéronautique militaire aux relations internationales.



II) La diplomatie aérienne et spatiale, soutien d'une politique de puissance

➡ **Marc ABENSOUR, ambassadeur pour l'Indopacifique**

La place des armées dans la stratégie Indopacifique française

La France est aujourd'hui largement reconnue comme une nation de l'Indopacifique et les armées sont un contributeur majeur de la mise en œuvre de la stratégie française dans cette région. Cette dernière se décline en trois volets : le refus de la logique de blocs, le développement des partenariats de souveraineté et l'attachement de la France au multilatéralisme dans la région.

Avec les missions PEGASE (Projection d'Envergure en Asie du Sud-Est) et les déploiements de la Marine nationale, la France maintient une présence militaire soutenue dans la zone. De nombreux exercices sont menés avec les partenaires de la zone, comme les États-Unis, le Japon ou encore la Corée du Sud. La France contribue également à de nombreuses initiatives conjointes, telles que la lutte contre la pêche illégale, la surveillance maritime ou l'assistance en cas de catastrophes naturelles. Enfin, la France prend part aux formats multilatéraux comme l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est.

➡ **Général de brigade aérienne Marc LE BOUIL commandant supérieur des Forces armées en Guyane (FAG) et chef de mission PEGASE 23**

La diplomatie aérienne en Indopacifique : retour d'expérience PEGASE 23

La mission PEGASE 2023 a été l'occasion de réaliser une projection à très grande échelle. Un important travail dans le champ des perceptions a été mené, dès la préparation de la mission, en associant les partenaires de la région grâce aux missions de défense, et en montrant aux compétiteurs la volonté française de faire respecter la liberté de circulation dans cette région du monde.

La mission PEGASE a été fortement médiatisée, en portant la voix de la France dans la région Indopacifique. Cette mission participe à la vision stratégique du chef d'état-major des armées et marque ici la détermination de la France à défendre ses territoires d'outre-mer, à renforcer ses partenariats et à travailler avec ces derniers à la recherche de solutions aux crises multiples de l'Indopacifique.

PEGASE 2023 a ainsi démontré la remarquable crédibilité opérationnelle de l'armée de l'Air et de l'Espace. En 2024, PEGASE verra la coopération européenne appuyer le déploiement, en cohérence là-aussi avec la stratégie de partenariat de la France pour relever les défis du contexte géopolitique actuel et avec la stratégie de l'UE pour l'Indopacifique.

➔ **Général de corps aérien Laurent RATAUD, commandant la Défense aérienne et les Opérations aériennes (CDAOA)**

La police du ciel : un instrument de politique extérieure et de coopération interalliés

La police du ciel est au temps de paix ce que la défense aérienne est au temps de crise ou de guerre. Il y a *a priori* un paradoxe à faire de la police du ciel outil, régalien par excellence, un instrument de diplomatie. Pour autant, l'histoire montre que le paradoxe n'est qu'apparent.

La police du ciel consiste à surveiller, détecter, identifier les éventuelles menaces aériennes et, le cas échéant, les intercepter ou porter assistance. L'espace aérien français est survolé par 12 à 14 000 aéronefs chaque jour. Compte tenu de la géographie du pays, il y a un fort besoin d'anticipation et donc de profondeur stratégique. Cette profondeur est atteinte grâce aux accords transfrontaliers, qui sont des accords intergouvernementaux passés avec les pays limitrophes et au sein de l'OTAN. La gestion des survols accordés ou non aux aéronefs étrangers ou le déploiement de dispositifs de sûreté aérienne à l'étranger participent également à cette profondeur stratégique. Enfin, l'expertise de l'armée de l'Air et de l'Espace est telle que certains pays délèguent tout ou partie de leur souveraineté aérienne dans le cadre de la négociation diplomatique (Djibouti).

➔ **Général de division aérienne Philippe ADAM, commandant de l'Espace (CDE)**

Le rôle de l'armée de l'Air et de l'Espace en matière de diplomatie spatiale

L'Espace a longtemps été perçu comme un domaine pacifique. En réalité, la compétition y a toujours existé. Aujourd'hui, le spatial est devenu indispensable au fonctionnement de nos sociétés et irrigue les opérations militaires jusqu'au niveau tactique. De ce fait, les capacités spatiales sont un intérêt national qu'il convient de protéger. D'un point de vue strictement opératif, cibler des capacités spatiales permet d'entraver sérieusement la liberté de manœuvre des armées sur Terre. L'Espace est ainsi devenu un nouveau champ d'expression de la conflictualité. Face à ces nouvelles menaces, la France veut adopter une posture de défense active.

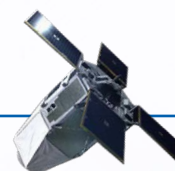
Ainsi, le CDE est l'outil militaire chargé de la mission de défense active, principe de légitime défense dans l'espace. À ce titre, le CDE est amené à participer aux travaux normatifs conduits par l'ONU.

➔ **M. Kevin MARTIN, chargé de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS)**

Les exportations d'armement : vecteur de soft power

Les exportations françaises reposent sur un modèle qui se veut gagnant-gagnant. Mais on constate que les exportations françaises d'armement s'inscrivent dans des cadres de coopération stratégique qui couvrent, pour le pays partenaire, un spectre plus large (Rafale en Inde et en Indonésie). En outre, la relation d'armement vient renforcer la relation Défense avec ces pays et permet d'offrir un cadre de dialogue supplémentaire.

Il ne s'agit pas uniquement de vendre un matériel. Les Armées ne vendent d'ailleurs pas d'équipements de défense. En revanche, elles en présentent l'intérêt et les qualités opérationnels. Les exportations d'armement peuvent donc permettre aux Armées de renforcer la coopération avec des alliés, via une capacité accrue d'interopérabilité et de partage de concepts doctrinaux et d'emplois. Le soutien aux exportations d'armement aérien et spatial contribue ainsi à la diplomatie aérienne et spatiale.



➔ **Discours de clôture du Général de corps d'armée aérienne Philippe MORALES, major général de l'armée de l'Air et de l'Espace**

La mission PEGASE a montré la crédibilité, l'allonge et l'agilité de l'armée de l'Air et de l'Espace. La diplomatie aérienne s'inscrit pleinement dans la vision stratégique « Vaincre par la 3D » définie par le chef d'état-major de l'armée de l'Air : Décourager – Défendre – Défaire. Elle confirme le rôle de l'armée de l'Air et de l'Espace dans les phases de compétition et contestation.

La conférence est également l'occasion d'installer la nouvelle Chaire de Stratégies Aérienne et Spatiale Appliquées (SA²) de l'armée de l'Air et de l'Espace, portée par le CESA. Les travaux de la Chaire SA² permettront de promouvoir cette discipline dans les milieux stratégiques civils et militaires, nationaux comme internationaux pour mieux cerner, par exemple, les enjeux de la diplomatie militaire, et proposer des pistes prospectives sur les diplomaties aérienne et spatiale de l'armée de l'Air et de l'Espace.

